

Nous avons choisi collectivement de défendre un lieu qui offrait un toit à des personnes par solidarité.

Nous refusons de répondre à vos questions cherchant à nous individualiser.

Nous laissons le soin à nos avocat.e.s de nous défendre collectivement.

1

Nous sommes 16 personnes à avoir été placées en garde-à-vue, **le 4 juin 2019**. Nous avons été inculpé.es pour notre participation à la résistance collective et spontanée contre **l'expulsion** de personnes exilé.es. Ces habitantes et habitants occupaient un ensemble de bureaux et d'entrepôts du quartier de Moulins. Il était surnommé ironiquement le 5 étoiles.

Le préfet (...) et l'État (...) à travers le procureur de la République (.) par ce procès tente de **décontextualiser** les faits et de juger des individus au lieu de fournir des solutions administratives et matérielles **dignes. Solidaires**,(.) nous nous sommes défendus collectivement face à la police le jour de l'expulsion, nous continuons à le faire face à la justice.

Nous avons choisi collectivement de défendre un lieu qui offrait un toit à des personnes par solidarité.

Nous refusons de répondre à vos questions cherchant à nous individualiser.

Nous laissons le soin à nos avocat.e.s de nous défendre collectivement.

2

Tout d'abord rappelons ce qu'était le 5* (...) c'était **un lieu de vie**, (...) **un lieu** de solidarités (...) **un lieu** de lutte.

L'impossibilité pour les exilé.es (...) de se loger (.) est la conséquence **directe** de leur situation administrative, (...) de la politique de non-accueil et de répression (.) menée par l'État.

Dès 2015, le quartier de Moulins a vu s'installer des mineurs isolés étrangers dans **des tentes** au parc des Olieux. Cette situation a provoqué des rencontres, des liens et des solidarités concrètes entre exilé.es et habitants, habitantes du quartier.

Elle a également permis la création de plusieurs associations et collectifs. Le quotidien du 5* était rythmé par **des cours**, (...) **des partages**, (...) **des distributions de repas**, (...) un salon de coiffure et des réunions. Y ont été organisés des tournois de foot, (...) **de basket**, (...) **des concerts**, (...) **des représentations théâtrales** ou encore une projection de cinéma. **Tout ça**, malgré les conditions de vie indignes.

Aujourd'hui, les revendications restent les mêmes : l'hébergement, l'accès à la scolarité **et** des papiers pour **toutes et tous** !

Nous avons choisi collectivement de défendre un lieu qui offrait un toit à des personnes par solidarité.

Nous refusons de répondre à vos questions cherchant à nous individualiser.

Nous laissons le soin à nos avocat.e.s de nous défendre collectivement.

3

Après de nombreuses expulsions, en novembre 2017 le 5 étoiles devient l'unique abri possible. En juin 2019, il comptait environ **250 habitants et habitantes**, pour la grande majorité exilées, majeures et mineures.

Le préfet n'a pas hésité à ordonner l'expulsion sans même attendre la décision de justice du **JEX** qui statuait sur ce cas. **Deux jours** plus tard, le juge pérenniserait le lieu pour **3ans...** Cette décision vaine restera purement symbolique, puisque **Partenor**, bailleur social propriétaire du bâtiment, **démonte** la toiture et rend toute nouvelle occupation impossible.

Le 4 juin à 5h45, le quartier est bouclé par **plusieurs centaines** de CRS face auxquels nous nous sommes sentis bien peu nombreuses et nombreux. Nous pensions assister impuissant.es mais vigilant.es à une énième expulsion. Ce matin là, **la violence** et la disproportion du dispositif policier suscite un mouvement spontané et collectif de chaînes humaines improvisées, de barricades de fortune et de slogans.

Nous avons choisi collectivement de défendre un lieu qui offrait un toit à des personnes par solidarité.

Nous refusons de répondre à vos questions cherchant à nous individualiser.

Nous laissons le soin à nos avocat.e.s de nous défendre collectivement.

4

Le jour de l'expulsion, les CRS commencent par « exfiltrer » à coup de matraques, d'insultes et de gazeuse celles et ceux qu'ils **percevaient** comme non-exilé.es selon des critères racistes. Les personnes habitantes du lieu ont ensuite été triées selon leur situation administrative, et contraintes d'enfiler un bracelet en plastique avant de monter dans des bus dont elles ignoraient la destination.

Une cinquantaine (.) seront enfermées dans 4 centres de rétention administratifs et plusieurs d'entre elles seront ensuite expulsées vers l'Italie et l'Espagne, selon les accords de Dublin. Les autres seront réparties entre différents foyers des Hauts-de-France dans des **conditions précaires**. Elles ont été éloignées et isolées de tous leurs réseaux et activités : (...) amis, avocates, établissements, soutiens scolaires et associations... Elles ont **également** été arrachées à leur lieu de vie et aux liens qu'elles y avaient établis.

Avec nous, ils et elles s'organisaient pour défendre **leurs droits**, (.) vivre **libre** et **dignement**.

Nous avons choisi collectivement de défendre un lieu qui offrait un toit à des personnes par solidarité.

Nous refusons de répondre à vos questions cherchant à nous individualiser.

Nous laissons le soin à nos avocat.e.s de nous défendre collectivement.

5

A Lille, (...) c'est la première fois que l'expulsion d'un lieu de vie est suivie de la rafle et de la déportation de la totalité de ses habitant.es. Certes, ces mots sont lourds de sens (...) **Mais** (.) comment qualifier autrement le fait d'arrêter massivement et systématiquement des personnes en fonction de leur situation administrative ? **Et** (.) comment qualifier le fait de les emmener de force vers une destination inconnue ? **Pourtant** (...) depuis de nombreuses années, c'est cette violence que l'état français fait subir de manière **quotidienne et systématique aux exilé.es**.

Oui, (...) le 5 étoiles était un lieu de vie insalubre, **mais** c'était avant tout un lieu de vie, **un espace** d'amitiés, de solidarité et d'organisation collective. C'est **tout cela** que piétinent les préfets les jours d'expulsion.

Nous avons choisi collectivement de défendre un lieu qui offrait un toit à des personnes par solidarité.

Nous refusons de répondre à vos questions cherchant à nous individualiser.

Nous laissons le soin à nos avocat.e.s de nous défendre collectivement.

6

Nous sommes 16 personnes à avoir été placées en garde-à-vue. Les interpellations ont été violentes. Il y a eu des coups de matraque, des jets de gazeuse, des insultes et des menaces **ainsi** que des contrôles d'identités avec prises de photos et alignement contre un mur.

En étant tous et toutes convoqué.es le même jour, nous avons l'occasion d'assurer collectivement notre défense et de visibiliser le quotidien des exilé.e.s.

Le préfet Michel Lalande, à travers lui l'État **et** sa politique de non-accueil et de répression (.) fait partie d'une véritable **machine** à précariser. **Elle exploite**, contrôle, enferme et expulse (.). La police, l'administration et la justice tiennent un rôle central et déterminant dans ce processus.

Nous avons choisi collectivement de défendre un lieu qui offrait un toit à des personnes par solidarité.

Nous refusons de répondre à vos questions cherchant à nous individualiser.

Nous laissons le soin à nos avocat.e.s de nous défendre collectivement.

7

Dès 2015 au parc des Olieux, (...) puis en 2016 à la gare Saint Sauveur (.) de nombreuses personnes exilées sont arrivées au 5 étoiles suite aux conseils de salariées des dispositifs publics, de l'OFFI, de Coallia, et autres.

Ces derniers leur avaient dit qu'ils trouveraient là un véritable hébergement ainsi qu'un accompagnement associatif, officialisant ainsi l'existence du lieu. De plus, en utilisant **cette méthode**, le département du Nord, à travers le dispositif EMA - Évaluation Mise à l'Abri, se rend coupable de faire dormir **dehors** (.) des dizaines de **mineurs** chaque année.

Nous n'oublions pas non plus (.) la mairie de Lille qui, lorsque les caméras nationales et européennes sont braquées sur un bateau en méditerranée, (.) se précipite pour proposer de les accueillir, mais reste **indifférente** à la situation des « migrant.es » qui sont déjà à Lille. Cette **même mairie** coupe l'eau des lieux qu'ils occupent et accélère les procédures d'expulsion lorsque les bâtiments lui appartiennent.

Nous avons choisi collectivement de défendre un lieu qui offrait un toit à des personnes par solidarité.

Nous refusons de répondre à vos questions cherchant à nous individualiser.

Nous laissons le soin à nos avocat.e.s de nous défendre collectivement.

8

Qu'il soit perçu comme légal ou illégal (.) nous continuons de considérer ce rassemblement légitime et nécessaire. (...) Nous nous sommes défendu.es collectivement face à la police pendant l'expulsion et la garde à vue, nous continuerons à le faire devant la justice en refusant qu'on individualise les accusations.

La seule violence que nous ayons constatée ce jour-là était celle de la police, du préfet et de l'État. Quant au refus de signalétique et d'ADN, (...) nous refusons cette logique de fichage **systematique** qui fait de chaque personne interpellée un ou une coupable potentiel avant la moindre décision de justice.

Nous refusons l'enquête de personnalité qui (...) non seulement n'a rien à voir avec les faits, mais (.) participe d'une justice **classiste** et **raciste**.

Nous avons choisi collectivement de défendre un lieu qui offrait un toit à des personnes par solidarité.

Nous refusons de répondre à vos questions cherchant à nous individualiser.

Nous laissons le soin à nos avocat.e.s de nous défendre collectivement.

9

Aujourd'hui nous **dénonçons** un arsenal policier, législatif, administratif et judiciaire toujours plus **répressif**, qui a pour principal objectif de rendre l'existence des exilé.es invivable. L'enjeu actuel (.) est davantage de faire des économies financières (.) que d'accueillir des personnes dans des conditions dignes.

De manière plus générale, nous combattons les inégalités de traitement entre les personnes en fonction de la situation administrative. Nous refusons d'accepter ces critères et **exigeons** le respect des droits et libertés de toute personne (.) indépendamment des papiers qu'elle a dans sa poche. Ce sont (.) ces convictions et (.) les liens amicaux, solidaires et politiques avec les habitant.es du 5* (.) que nous aurions voulu défendre ce jour là.

Nous avons choisi collectivement de défendre un lieu qui offrait un toit à des personnes par solidarité.

Nous refusons de répondre à vos questions cherchant à nous individualiser.

Nous laissons le soin à nos avocat.e.s de nous défendre collectivement.

10

Malgré le verdict du **Jex** qui légitimait l'existence du lieu, (.) le préfet et l'État **s'obstinent** à nous traduire en justice.(...) C'est la preuve que l'exécutif instrumentalise la justice à des fins politiques.

Pour finir, nous sommes conscients et conscientes qu'à travers les expulsions et les procès comme ceux-ci, ce sont **aussi** nos solidarités et nos luttes qui sont visées. En sortant de ce tribunal, nous continuerons de les assumer politiquement et de nous organiser collectivement.

Nous avons choisi collectivement de défendre un lieu qui offrait un toit à des personnes par solidarité.

Nous refusons de répondre à vos questions cherchant à nous individualiser.

Nous laissons le soin à nos avocat.e.s de nous défendre collectivement.

P.S. : Nous en profitons pour rappeler les décisions de la cour d'appel de Douai des 8 et 9 juin 2019. Au nom de l'irrégularité de l'expulsion et donc des contrôles d'identité effectués dans la foulée, la juge a libéré les 11 exilés jugés au cours de ces deux audiences des CRA où ils avaient été enfermés suite à cette lugubre journée du 4 juin 2019.